

2024-2025

Maison des Jeunes
De Boulleret

PROJET ÉDUCATIF

L'IMPLICATION

&

L'INCLUSION

AVANT – PROPOS

**L'implication fait de chaque acte une sorte de croissance.
Le seule façon de goûter à la vie est de s'impliquer.**

**Tu me dis j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques,
j'apprends.**

**Ce n'est pas l'opulence de la structure mais l'inclusion des gens qui fait une
maison.**

N'essayez pas de gérer l'autre personne, apprenez à inclure l'autre personne.

« *L'*éducation ne doit pas consister à préparer l'enfant à l'avenir ou à le modeler de certaines façons ; elle doit être la vie même de l'enfant C'est à partir du développement concret de l'enfant, de ses besoins, de ses élans, de ses sentiments et de ses pensées, que doit se former ce qu'il sera, grâce à l'aide intelligente du maître.

Les éducateurs ne peuvent avoir d'autres prétentions. Fuyons comme la peste cette idée néfaste que tous les enfants doivent être jetés dans le même moule : chaque enfant est un être unique et le but ultime de toute éducation est de prendre l'enfant avec tout ces défauts, avec toutes ses imperfections, avec toutes ses possibilités, tel que la nature nous l'a fourni, et d'en tirer le mieux possible. » John LOCKE.

**Le présent projet éducatif traduit les engagements et les principes
de l'accueil de loisirs sans hébergement, lors des mercredis, petites et
grandes vacances et en périscolaire.**

Organisé par l'Association de la Maison des Jeunes de Boulleret.

SOMMAIRE

1. *L*a Maison des Jeunes
2. *L*es valeurs de l'association
3. *S*es orientation et ses objectifs
4. *L*a mise en place
5. *L*'aspect organisationnel, le cadre
6. *D*u Projet Éducatif au Projet Pédagogique

1. La Maison des Jeunes

Créée en 1972, la Maison des Jeunes est issue d'une initiative privée, qui a pour but d'offrir des temps de loisirs pour les enfants et jeunes issus de milieu rural.

C'est une association loi 1901, elle est gérée par un conseil d'administration.
La structure est impliquée dans la vie du territoire

La MJB est une structure familiale et conviviale, qui promeut le bénévolat avec des valeurs qu'elle défend quotidiennement.

L'association a beaucoup évolué au cours de ces 50 ans, en professionnalisant ses salariés, en développant ses services et élargissant son champ d'action, dans l'accueil d'enfants âgés de 3 à 17 ans. Mais également dans les événements et manifestations en faveur de la famille.

2. Les valeurs de l'association

- L'éducation populaire,
- La citoyenneté,
- La laïcité,
- Le respect des droits de l'enfant,
- La valorisation du bénévolat.

3. Ses orientations et ses objectifs :

Les orientations :



Les objectifs :

- Veiller à la santé et à la sécurité du public accueilli
- Veiller à l'épanouissement des enfants
- Veiller à la curiosité et l'envie d'apprendre dans un esprit de partage
- Veiller à créer lien avec les familles
- Veiller au respect du temps libre et temps de vacances

4. La mise en place :

Au travers de la mise en place des activités, animations, ateliers, échanges et écoutes, l'équipe d'animation devra tout mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs fixés, dans un cadre ludique, de partage d'expérience, de responsabilisation.

L'animateur doit avoir une posture de « modèle » notamment en ce qui concerne l'exemple de la politesse, l'hygiène et du respect d'autrui. L'animateur devra être attentif, observateur, accueillant, à l'écoute, disponible et sécurisant.

5. L'aspect organisationnel, le cadre :

La Maison des Jeunes est ouvert du Lundi 2 Septembre 2024 à 7h jusqu'au Vendredi 8 Août 2025 à 18h30.

Elle sera fermée en hiver, du Vendredi 20 Décembre 2024 à 19h au Dimanche 5 Janvier 2025. Elle ouvrira le Lundi 6 Janvier à 7h et en été du Vendredi 8 Août 2025 à 18h30 au Dimanche 31 Août 2025, elle ouvrira le Lundi 1^{er} Septembre 2025 à 7h.

La Maison des Jeunes accueille les enfants de 3 à 17 ans les lundis, mardis, jeudis, et vendredis matins et soirs de 7h à 9h. Les mercredis, petites et grandes vacances nous accueillons les jeunes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Pour accéder à nos services, la famille devra adhérer à l'association en réglant la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration en réglant une adhésion

- De 25€ pour les familles résidant sur la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
- De 30€ pour les familles résidant en dehors de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

La famille devra remplir un dossier d'inscription par enfant et fournir les documents nécessaire en passant par le site Espace Famille, pour créer le dossier d'inscription dématérialisé.

Les familles et leurs enfants devront lire et valider le règlement intérieur et s'engager à le respecter, les obligations de vaccinations sanitaires devront être à jour.

En cas de non-respect de ces points, la directrice est en droit de refuser l'inscription et l'accueil de l'enfant.

L'inscription à l'association, ne dispense pas d'inscrire l'enfant pour chaque période périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances.

Une attention particulière sera donnée pour les enfants et les jeunes extraordinaire (porteurs de différences)

L'équipe d'animation est garante de l'application de ce projet éducatif. Le personnel encadrant recruté par l'association se compose :

- D'une directrice générale titulaire du BAFD et du BPJEPS LTP en CDI 35h/ semaine (en formation DESJEPS de 2024 à 2026)
- D'une directrice adjointe titulaire du BAFA et du BAFD en CDI 35h/semaine
- D'une assistante de direction titulaire d'un diplôme de secrétariat en CDI 30h/semaine
- De 4 animatrices titulaire d'un CAP Petite Enfance en CDI 35h/semaine
- D'une animatrice titulaire d'un CAP Petite Enfance en CDD 6 mois 30h/semaine
- D'une animatrice non qualifiée en CDD 1 mois 24h/semaine
- D'un animateur en cours de formation CPJEPS
- Un agent de restauration en CDI 35h/semaine pour les mercredis, petites et grandes vacances.

La MJB pour vocation de former et de faire découvrir le métier de l'animation, par conséquence, très régulièrement, la structure accueille et forme des stagiaires.

Tout ceci dans le respect de la législation en vigueur relative au taux d'encadrement des enfants.

6. *D*u Projet Éducatif au Projet Pédagogique

Le Projet Éducatif permet à l'équipe de fixer un socle, une base de travail pour connaître l'axe et les orientations lors de la mise en place des activités éducatives et ludiques.

Le présent document est porté à la connaissance de l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique de la structure.

Ce dernier sera affiché à la structure, disponible sur l'Espace Famille, et le site internet <https://maisondesjeunesbou6.wixsite.com/monsie>

Le Président LAMÉDÉE Jacques
& Le Conseil d'Administration